

SIRTEP

61, rue La Boétie 75008 PARIS

FEVRIER 1984

M.J.C. DE SAVIGNY SUR ORGE

ETUDE GENERALE

RAPPORT SUR LA SITUATION
DE LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
" FRANCOIS RABELAIS "
DE SAVIGNY SUR ORGE

S O M M A I R E

- Avant-propos	Page 3
- Présentation de la M.J.C.	" 4
- Conseil d'administration	" 6
- Subventions	" 9
- Adhésions et fréquentation	" 12
. les adhésions	
. Les ateliers	
. La cafet'club	
. Les activités de plein air	
. Les spectacles	
. Le personnel	
- Comptabilité et situation financière	" 21
- Conclusion	" 27

ANNEXES

E, E, E, E, E,

AVANT - PROPOS

C'est à la demande de la municipalité de Savigny sur Orge que ce rapport a été établi. Il fait suite à celui qui avait pour but d'analyser l'O.C.E.D. Théâtre de l'Orge, et il permettra ainsi aux élus d'être éclairés sur le fonctionnement des deux principales structures culturelles de la Ville.

Il a été rédigé en février 1984, après une enquête menée sur place, durant les derniers mois de l'année 1983.

Il s'appuie sur :

- des entretiens avec René CHERON, Président du Conseil d'Administration,
M. P. RODRIGUEZ, ancien directeur,
M. Bruno BOSSARD, Directeur actuel,
M. Jean-Pierre MORIGNY, trésorier.
- l'analyse de documents financiers, et notamment des comptes annuels;
- le contrôle des factures, par sondage, des recettes des spectacles, des participations aux stages et séjours d'hiver.

Il doit permettre au Conseil municipal de se prononcer en connaissance de cause sur les relations futures de la M.J.C. et de la Ville.

PRESENTATION DE LA M.J.C.

CREATION : La Maison des Jeunes et de la Culture " François Rabelais de Savigny sur Orge existe depuis Juin 1964. C'est une association régie par le statut de la loi du 1er Juillet 1901 qui fut, tout d'abord, dénommée : Maison des Jeunes du Plateau de Savigny sur Orge.

STATUTS : La M.J.C. est donc une association autonome dirigée par un Conseil d'administration. Elle est affiliée à la Fédération régionale des M.J.C. de la Région parisienne et fut agréée, dès 1967, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

ACTIVITES : Comme tout organisme de ce type, la M.J.C. a une vocation d'éducation populaire, de promotion des activités culturelles de loisirs et de plein air et d'accueil des jeunes.

Dès 1965, plus de 130 usagers participaient aux activités de cette jeune structure.

GESTION : Disposant d'un budget limité, la M.J.C. a pendant longtemps souffert d'une gestion appliquée par des bénévoles. La mise en place d'un système moderne de comptabilité, depuis deux ans, parallèlement au développement des moyens en personnel et financiers de l'association, devrait permettre à l'avenir d'assurer une meilleure gestion et un contrôle plus aisé.

ADMINISTRATION : Le Conseil d'administration compte un nombre modulable de membres - puisqu'en plus des personnes majeures, plusieurs

associations locales sont membres associés de ce Conseil- ainsi que trois élus municipaux.

En outre, sont membres de droit :

- M. le Maire de Savigny sur Orge,
- M. l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports,
- M. le Délégué régional de la F.F.M.J.C.,
- le Directeur de la M.J.C.

Depuis 1974, Monsieur René CHERON est Président du Conseil d'administration. On constate que le Bureau élu par ce Conseil fait preuve d'une certaine pérennité, les principales fonctions étant remplies par les mêmes personnes depuis longtemps.

INSTALLATION : La M.J.C. a eu plusieurs implantations successives :

- 108, rue de Paris, lors de sa création,
- 13, rue des Genêts, de 1966 à 1982,
- 12, Grande Rue, depuis fin 1982.

Elle dispose, dans ses nouveaux locaux, d'une cafétéria, de bureaux et de différentes salles destinées aux ateliers et aux spectacles. L'ensemble du bâtiment équipé par la municipalité fait l'objet d'une convention entre la commune et la M.J.C.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
depuis 1978

Membres de droit	1978	1979	1980	1981	1982	1983
M. le Maire						
M. le Dir. Jeunesse et Sports						
Fédération rég. M.J.C.						
le Directeur	CH. LORENTZ A. CAUCHETEUX		A.M. MORGANTI		F. RODRIGUEZ	
<u>Membres</u>						
AUBRY Alain	x	x	x			
AUGAS Thierry					x	
BEIRNAERT Frédéric						x
BIHOUIS Alain					x	
BOIJAUD Agnès					x	x
BOIJAUD J. Joël						x
BOST Gérard	x	x	x			
BUGNOT Claude		x	x			
CADRECHA Juan	x	x	x	x		
CADRECHA Sylvie	x	x	x	x	x	x
CHAUCHARD Brigitte	x					
CHERON René	x	x	x	x	x	x
DESBOIS Michel		x	x	x	x	
DEVILLERS Françoise				x	x	x
DEVILLERS J. François				x	x	x
GROSDIDIER André	x	x	x	x	x	
HAUDRY Annick	x					
JULLIAN Patrick					x	
JURET Christian					x	
LE GOLVET Isabelle						x
LORENTZ Christian	x	x	x			
LOTTON Philippe						x
MORIGNY J. Pierre	x	x	x	x	x	x
MORIN Philippe						x
de OLIVEIRA Gérard	x	x				
PLAZER J. Marie	x	x	x	x	x	x
PONSERRE Michel						x
REGNAUD Pierre	x	x	x	x		
SIBOT Thierry					x	x
VALLON Gérald				x	x	x
<u>Membres associés</u>						
Conseillers municip.	V. PRUNIER	PAILLOTIN	FICHET	id.	id.	DUSSART
" "	J. MARTIN	id.	id.	id.	id.	C. LUPI
" "	PONSERRE	id.	id.	id.	id.	MERIGOT
KARATE CLUB	x	x	x	x	x	x
JOIE DE CREER	x	x	x			
MOTO-CLUB Relax	x	x				
3 CLOUS			x	x	x	x
Centre de loisirs				x	x	
Mieux vivre aux Près Saint Martin				x	x	x
F.C.P.E.					x	x
U. Femmes françaises						x
Echecs club						x
Mme VALSESIA (Sce cult.)						x

MEMBRES DU BUREAU

	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
Président	R. CHERON	R. CHERON	R. CHERON
Vice-Président	J. CADRECHA	J. CADRECHA	J.P. MORIGNY
Secrétaire	S. CADRECHA	S. CADRECHA	S. CADRECHA
Secrétaire Adjt.	P. REGNAUD	J.P. MORIGNY	P. REGNAUD
Trésorier	A. GROSDIDIER	A. GROSDIDIER	A. GROSDIDIER
Trésorier Adjt.	J.M. PLAZER	J.M. PLAZER	J.M. PLAZER

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Président	R. CHERON	R. CHERON	R. CHERON
Vice-Président	J.M. PLAZER	J.M. PLAZER	J.M. PLAZER
Secrétaire	S. CADRECHA	S. CADRECHA	S. CADRECHA
Secrétaire Adjt.	J.F. DEVILLERS	J.F. DEVILLERS	J.F. DEVILLERS
Trésorier	J.P. MORIGNY	J.P. MORIGNY	J.P. MORIGNY
Trésorier Adjt.	(non pourvu)	A. BOIJAUD	A. BOIJAUD
Membre		T. SIBOT	M. PONSERRE

Assemblée générale 1978: 12 Février quorum non atteint, reportée au II Mars 1978.

Assemblée générale 1979: 23 Février

Assemblée générale 1980: 18 Mars

Assemblée générale 1981: 9 Mai. Le procès verbal ne mentionne pas les participants.

Suivie d'une A.G. extraordinaire pour adoption des modifications aux statuts.

Assemblée générale 1982: 13 Mars

Assemblée générale 1983: 12 Mars

PARTICIPATION DES MEMBRES MAJEURS OU DES REPRESENTANTS
DES ASSOCIATIONS, AUX REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	1978	1979	1980	1981 ^(b)	1982 ^(c)	1983 ^(d)
R. CHERON	x	x x x x	x x x	x x x	x x	x x x x x
J. CADRECHA	x	x x x x	x x x x	x	x	
S. CADRECHA	x	x x x x	x x x x	x x x	x x	x x x
P. REGNAUD	x	x	x x x	x x		
J.M. PLAZER	x	x x x x	x x x x	x x	x	x x x x x
A. AUBRY	x	x				
M. PONSERRE (cm)	x	x x x	x	x x	x	x x x x
J. MARTIN (cm)	x		x			
P. ROQUES	x(a)					
A. GROSDIDIER	x	x	x x			
J.F. DEVILLERS				x x	x	x x x x
C. LORENTZ	x	x	x x	x	x	
B. CHAUCHARD	x					
J.P. MORIGNY	x	x x x x	x x	x x	x	x x x x x
M. EIDELMANN	x		x	x		
M. DESBOIS	x	x x x x	x x			
M. BOISSARD	x		x	x		
M. TOMASINI		x				
C. BUGNOT	x	x x x				
M. QUERE		x				
G. DE OLIVEIRA		x				
F. PAILLOTIN (cm)			x x			
M. TALON			x			
M. SARAILLY			x			
M. ANSGT			x			
J.P. FICHET				x x		
G. VALLON				x	x	x x x
F. DEVILLERS				x		x x
A. BOIJAUD					x x	x x x x
P. JULLIAN					x	
T. SIBOT					x x	
T. AUGA					x x	x x
A. BIHOUIS					x x	
F. BEIRNAERT						x x x x
I. LE GOLVET						x x x x
J. BOIJAUD						x x x x
P. LOTTON						x x x
P. MORIN						x x x
B. MERIGOT (cm)						x x
Mme LUPI (cm)						x
Mme DUSSART (cm)						x

(cm) Conseiller municipal

(a) démissionnaire

(b) pas de liste des participants à la réunion du C.A. du 20 Octobre 81

(c) compte-rendu succinct de la réunion du C.A. le 27 Janvier 82 sans mention des participants et aucun nom pour les participants de l'A.G. du 13 Mars 82.

(d) le compte-rendu de la réunion du C.A. du 24 Février 83 ne comporte aucun nom, tout comme celui de l'A.G. du 12 Mars 83.

LES SUBVENTIONS

Alors que pendant les quinze premières années de son existence, la M.J.C. avait dû se contenter d'un maigre budget et de subventions réduites à la portion congrue, elle bénéficie depuis 1980 de moyens qui augmentent considérablement. Ainsi, dans les deux dernières années, on constate que 1983 double pratiquement par rapport à 1982.

Bien entendu, même si l'Etat et le département font un effort supplémentaire, c'est surtout la municipalité qui apporte le plus de nouvelles ressources à l'association.

Dans les différents documents remis aux adhérents, les chiffres de la subvention annuelle versée à la F.R.M.J.C. n'apparaissent pas, cette subvention étant considérée comme non perçue par l'association, le contrat du poste de directeur étant passé directement entre la Ville et la F.R.M.J.C. (annexe I)

Il apparaît logique, en la circonstance, de reprendre ces chiffres pour établir un bilan clair du coût de la M.J.C. pour la Ville.

Cette dernière a su répondre à la demande du Conseil d'administration en accordant des subventions élevées, tant en fonctionnement qu'en investissement, en déléguant du personnel municipal pour l'entretien, en signant un contrat pour un poste de directeur permanent et en mettant des locaux spacieux et modernes à la disposition des adhérents.

SUBVENTIONS PERCUES OU DIRECTEMENT LIEES AU FONCTIONNEMENT

ANNEE	ETAT	DEPARTEMENT	VILLE (fonctionnement)	VILLE (investissement)	FOND ACTION SOCIALE	D.A.S.	VILLE POUR FMRJC (salàire directeur)	TOTAL
1978	700,00	2 500,00	15 000,00					18 200,00
1979	1 000,00	-	15 000,00					16 000,00
1980	1 000,00	-	100 000,00 (a)				119 314,00	220 314,00
1981	4 500,00	7 350,00 (e)	45 783,00 (b) 20 000,00		2 400,00 (g)	1 000,00 (f)	140 160,00	221 193,00
1982	36 000,00 (c)	13 475 00 (e) 7 350,00	273 700,00			1 000,00 (f)	165 696,00	497 221,00
1983	7 775,00 (c) 18 000,00	2 500,00 (e) + 6 000,00	238 000,00	450 000,00 (h)	14 380,00 (d)	12 000,00 (d)	189 792,00	938 447,00

- (a) dont 40 568 F. , constitution d'un fond de réserve et 39 432 F. reversés à la FMRJC
 (b) subvention pour camp d'été en Corse
 (c) financement mi-temps d'un poste d'initiative locale
 (d) subventions pour camp d'été
 (e) au titre des investissements
 (f) bons vacances
 (g) Aide au départ en vacances du Secours Populaire
 (h) dont 63 138 F. à déduire, en attente d'un achat de véhicule.

Il aurait été extrêmement intéressant de calculer et d'ajouter les charges induites prises en compte par les services communaux, ces différentes prestations pouvant représenter pour l'avenir, des sommes non négligeables.

PART DE LA VILLE DANS LES SUBVENTIONS

Année	Global	Ville	Pourcentage
1981	221 193	205 943	93,10 %
1982	497 221	439 396	88,37 %
1983	938 447	877 792	93,53 %

En outre, la Ville qui a fait construire et aménager les locaux du 12, Grande Rue, est tenue, par la convention signée avec la M.J.C., de maintenir en bon état l'ensemble architectural loué au franc symbolique à l'association, de l'entretenir, de le faire garder et de renouveler les matériels et mobiliers en cas d'usure normale ou de sinistre (Convention IV.A.)

ADHESIONS ET FREQUENTATION

LES ADHESIONS

Dès sa création, la M.J.C. avait su trouver un noyau d'adhérents et de sympathisants.

Sans doute, par manque de moyens, avant leur installation dans des locaux accueillants, les responsables n'ont-ils pas jugé nécessaire de mettre en oeuvre une politique de recrutement.

Certes, l'audience de la M.J.C. , d'année en année, se maintenait, mais faute de rentrées substantielles de cotisations, elle ne générait pratiquement pas de moyens d'action.

L'évolution lente du nombre des adhérents se reflète dans la tableau ci-après :

ANNEE	COTISANTS	REVENUS DES COTISATIONS	SOMME PREVISIONNELLE
I978	44 (40) ^(a)	420	
I979	45 (45)	450	500 (c)
I980	4I (53)	425 (230) ^(b)	500 (c)
I98I	I30 (69)	I 960 (IO40) ^(b)	3 000 (c)
I982	300 (249)	3 440	4 000 (c)
I983	655 (I230)	6 550	4 500 (c)

(a) les chiffres entre parenthèses ont été fournis par le Président CHERON (annexe 2)

(b) chiffres variables selon les documents visés

(c) sources : demandes de subvention municipale.

Le nouveau directeur assure avoir, en priorité, le souci d'élargir le nombre d'adhérents, sa première expérience pour 1983 étant relativement concluante.

Au cours du second trimestre de l'année, la fréquentation de la cafet'club s'est accrue du fait de la distribution de 350 cartes gratuites. On peut estimer que le montant d'une cotisation annuelle, en secteur M.J.C., doit être modique, mais en aucun cas la gratuité ne doit prévaloir. Il est donc nécessaire de faire payer une adhésion conséquente aux utilisateurs de la Cafet'club comme à ceux des ateliers et des spectacles.

Le Bureau du 19 avril 1983 a fixé le montant de la cotisation individuelle à 20 francs et celui des associations adhérentes à 100 francs. A ce propos, dans la mesure où la M.J.C. apporte maintenant, par ses moyens et ses locaux, une aide réelle à celles-ci, il n'apparaît pas exagéré de demander un effort supplémentaire aux associations.

La carte de membre de la M.J.C. donnant droit à des réductions sur les spectacles et autres activités, celle-ci devrait comporter une photo d'identité du propriétaire.

En outre, le bulletin d'adhésion remis aux intéressés omet de préciser le montant de la cotisation pour l'année en cours. (annexe 3)

Par sa Cafet'club et ses manifestations culturelles et de plein air, depuis sa récente implantation Grande Rue, l'association draine une nouvelle clientèle.

LES ATELIERS

C'est en moyenne , 100 à 150 personnes qui participent aux activités des ateliers de la M.J.C.

Cinq vacataires rémunérés et des bénévoles assurent leur fonctionnement. D'autres ateliers ne parviennent pas à capter suffisamment d'usagers pour que leur organisation se justifie (chanson) et certains animateurs s'efforcent de lancer des nouveautés (micro-informatique).

ATELIERS	ANIMATEURS	PARTICIPANTS	PERIODICITE
Boxe libre	Eric RENARD	20	2 H par sem.
Danse folk.	Yves HULOT	6	2 H " "
Atelier Théâtre	Fernando SANCHEZ	4	2 H " "
Claquettes	Sarinah CUENDET	6	2 H " "
Guitare	Gilles REA	25	4 H " "
Micro-Inform.	bénévoles	20/30	2 soirées par semaine
Club Rock	bénévoles	10	2 " "
Ciné Club	équipe M.J.C.	20	2 fois par mois
Varappe	Lycée (M.BRZEGOWY)	5	mercredi
Photo	bénévoles	10	1 soir par sem
danse Jazz	Sarinah CUENDET	20	2 H par sem.
peinture sur soie	bénévoles	5	1 soir par sem

Il est bien certain que les ateliers répondent à un besoin de la population même si certains ne suscitent pas un réel engouement et que d'autres ont une activité proche de ceux de l'O.M.C.J. (danse et théâtre, par exemple)

Selon l'atelier, une participation financière est demandée à chaque usager. Cela peut varier de 50 francs par demi-saison (photo) à 300 francs par demi-saison (boîte française évolutive)

L'atelier micro-informatique qui vient d'être ouvert demande pour un an, 75 francs pour les scolaires, 150 francs par adulte et 200 francs par famille.

Autant dire qu'il n'y a pas une réelle politique tarifaire pour les ateliers, car s'il est compréhensible de demander aux usagers de "couvrir" les frais de matériel pour la peinture sur soie ou le laboratoire photo, on ne voit pas pourquoi la micro-informatique - dispensée par des bénévoles - demande de telles cotisations, dans la mesure où les matériels électroniques peuvent faire l'objet de demandes de subvention pour investissement

Le désir du Conseil d'administration de signer des contrats avec les vacataires et d'uniformiser leur salaire horaire à 70 francs, prouve bien que, quelque soit le coût pour la M.J.C., les ateliers doivent poursuivre leur action.

Il serait intéressant de pouvoir, à l'avenir, calculer le coût de chaque atelier, compte tenu du nombre de participants et des salaires versés au vacataire correspondant.

LA CAFET'CLUB

Afin de fidéliser une clientèle, la Cafet'club accueille du mardi au samedi un nombre de jeunes toujours croissant. Le faible coût des consommations proposées, l'ambiance agréable, les expositions organisées dans le local sont des atouts auxquels les adolescents ne peuvent rester insensibles.

L'attrait de ce " point de rencontre ", en plein centre ville, proche du lycée, devrait permettre rapidement à la M.J.C. d'augmenter son nombre d'adhérents dans la mesure où l'on saura faire de ces " visiteurs " des supporters fidèles de l'association, tout en leur faisant payer une cotisation.

LES ACTIVITES DE PLEIN AIR

Le précédent Directeur, M. RODRIGUEZ, avait lancé en 1982 un programme d'activités de plein-air, de randonnées, de camps de vacances, et de week-end au ski, qui a été repris par son successeur.

Il est bien certain que ces activités ont attiré du monde, que ce soit pour un dimanche au bord de mer ou pour un week-end à Amsterdam, compte tenu de leur prix abordable.

En 1983, le camp d'été au Portugal, pour les adolescents, a bien eu lieu, mais celui prévu en Corse a été annulé.

Les séjours de montagne, plus spécialement destinés aux skieurs, ne concernant qu'un noyau de participants dont un nombre non négligeable ne réside pas à Savigny. Par ailleurs, on constate que les membres du Conseil d'administration et leur famille sont,

avec les animateurs, de fervents amateurs de ces sorties.

A titre d'exemple, le séjour du 6 au 13 avril 1982, qui regroupait 42 personnes, concerne 18 familles dont M. et Mme CHERON, Mme DEVILLERS (et ses deux enfants), M. et Mme BOIJAUD (et leurs deux enfants), tous membres du Conseil d'administration, auxquels il faut ajouter M. RODRIGUEZ.

Certains participants ne sont pas adhérents de la M.J.C. ou le deviennent le jour de leur départ en vacances (comme Melle Rachel BOCKELANIT le 21 décembre 1982 pour le séjour de ski de Noël).

Le week-end du 22/23 janvier 1983 est particulièrement édifiant : sur 40 participants prévus, on note seulement la présence de 7 saviniens, de 15 membres de la M.J.C. de Chilly-Mazarin et de 18 skieurs venus de communes voisines (Ris Orangis, Morsang sur Orge) ou plus lointaines (Paris, Montreuil, Aulnay sous Bois, Clichy, Sevran, Maisons-Alfort)

Enfin pour la semaine " famille " du 4 au 12 février 1983, pour 50 participants, on constate que 12 familles (dont 3, membres du Conseil d'administration) et 9 membres d'un groupe de Karaté, on bénéficié de l'organisation M.J.C.

M. RODRIGUEZ inscrit sa fille Sandra (au tarif le plus bas) et invite Melle Claire SELESKOVITCH. (annexe 4)

Aucun document ne mentionne le personnel d'encadrement nécessaire, ni s'il y a eu rémunération des personnes concernées.

LES SPECTACLES

La M.J.C., depuis son installation dans de nouveaux locaux, s'efforce de diversifier les spectacles qu'elle propose.

Bals folk et concerts rock sont l'aboutissement du travail effectué par l'atelier Club rock.

En liaison avec les associations adhérentes, elle a organisé une soirée musicale (chanson gitane) et un spectacle de dansefolklorique.

Elle s'efforce d'attirer une clientèle vers le café-théâtre (Douby, en décembre 1983) et la chanson (Jacques BERTIN, en juin 1983)

Elle s'associe à des productions (danse contemporaine d'Athis-Mons) et encourage les efforts de la compagnie " les Trois clous "

Dans le domaine du cinéma, " les vendredis du cinéma " ont pour but de faire participer les spectateurs à un débat. Les enfants ont eu droit à quelques séances dans le cadre des " mercredis du cinéma " mais l'audience étant limitée - tout comme celle des adultes - les activités cinématographiques de la M.J.C. demeurent embryonnaires et le coût de location des films proposés est trop élevé pour le nombre de spectateurs payants.

Enfin l'association organise la " fête M.J.C. " chaque année.

Toutes ces activités sont plus ou moins appréciées du

public qui se déplace pour le rock et le folk, un peu moins pour le café-théâtre et la chanson (50 spectateurs en moyenne) pas assez pour le cinéma (20 à 30 adultes aux séances du vendredi)

PERSONNEL

Outre le Directeur, payé par une subvention de la commune à la F.R.M.J.C., l'association rémunère des personnels permanents et vacataires.

A noter que les contrats des vacataires ont été signés le 1er octobre 1983 et que précédemment, certains percevaient des compensations, soit par le biais de recettes immédiates, soit par des remboursements d'achats divers. Le 14 juin 1983, le Conseil d'administration a décidé de payer les vacataires sur la base de 70 francs brut de l'heure.

Un poste à plein temps d'animateur socio-éducatif est pourvu officiellement depuis le 28 septembre 1982 et un poste à mi-temps de secrétaire-comptable depuis le 6 septembre 1982 .

Si le salaire net d'embauche (4.500 F. pour 39 heures de travail par semaine) est identique pour les deux postes, il n'en est pas de même des congès qui passent de 5 semaines pour la secrétaire-comptable à 7 semaines pour l'animateur.

Enfin, par une subvention de l'état, un poste mi-temps d'initiative locale a pu être créé.

ETAT DU PERSONNEL DE LA M . J . C .

Nom	Titre	Poste	Date
Bruno BOSSARD	Directeur	Permanent	Juin 83
Colette SERGENT	Secrétaire	Mi-temps	Sept. 82
Fernando BLASCO-CHERRO	Animateur	Permanent	Sept. 82
Francis KLOPP	Animateur	Permanent	Sept. 83
Gilles REA	Prof. Guitare	Vacataire	Oct. 83
Yves HULOT	Danse	Vacataire	Oct. 83
Fernando SANCHEZ	Théâtre	Vacataire	Oct. 83
Eric RENARD	Boxe	Vacataire	Oct. 83
Sarinah LUENDET	Claquettes	Vacataire	Oct. 83

La ville met à la disposition de l'association, du personnel municipal pour l'entretien des locaux, comme le stipule la convention passée entre les deux parties.

COMPTABILITE ET SITUATION FINANCIERE

COMPTABILITE

De l'aveu même du Président, M. CHERON, la comptabilité, tenue par des bénévoles, fut longtemps empirique et les archives des années antérieures à 1980 sont réduites à leur plus simple expression. A la décharge des responsables, on peut indiquer que le budget global de l'association était alors peu consistant.

A la suite de la démission du trésorier, le 2 avril 1981, et compte tenu des sommes à gérer, le système de fiches Kalamazoo fut mis en place pour la comptabilité. Celle-ci est maintenant informatisée et contrôlée par un organisme proche de la F.R.M.J.C.

Toutefois, certaines mauvaises habitudes prises au temps du bénévolat doivent être soulignées. Ainsi, le groupe rock gérait-il lui-même les fonds qu'il recueillait lors des concerts. Ces sommes permettaient de dédommager les musiciens.

M. et Mme CADRECHA tenaient la buvette de la M.J.C. et pour toute indication comptable, le trésorier indiquait sur son livre de caisse " compte CADRECHA " (9 169,45 F. au 31/12/76). Il n'y avait aucune possibilité de contrôle dans la mesure où les recettes étaient reversées, à titre de cachet ou de compensation, presque aussitôt.

Pour les spectacles, la billetterie était pratiquement inexistante et rien ne permet de dire combien il y eut de spectateurs payants aux soirées M.J.C.

Le caractère peu fiable de la comptabilité d'alors et son côté empirique font qu'il n'est pas possible d'utiliser les références des précédentes années. (annexe 5)

La mise en place d'un plan comptable, la disponibilité d'une responsable détachée du personnel d'encadrement de la M.J.C. devraient permettre, à l'avenir, de suivre le bon fonctionnement de l'association au plan financier et comptable.

Lors des Assemblées générale de 1982 et 1983, un effort de présentation a été fait pour les documents financiers remis aux adhérents. Toutefois, on doit souligner que certains chiffres sont inexacts (adhésions, subventions municipales) ou portés dans une mauvaise rubrique (subvention de la commune dans les produits financiers).

En 1980, un rapport financier dactylographié fait état de 230 f. de recettes pour les adhésions de l'année, mais le compte d'exploitation rédigé manuscritement par le trésorier indique 425 F. de rentrées pour ce même poste.

Le logement lié au poste de Directeur qui de par la convention F.R.M.J.C./Ville devrait être fourni par la commune, est remplacé, à Savigny, par une allocation payée sur le budget de la M.J.C. Cette somme n'apparaît pas dans le bilan et, de surcroît, n'est pas déclarée par l'association.

SITUATION FINANCIERE

L'association dispose d'un fond de réserve de 50 000 Francs, attribué en 1980 par la municipalité et qui lui permet de faire face lorsque le versement des subventions se fait par trop attendre.

Elle a même été amenée à prêter à la F.R.M.J.C., une somme de 10 000 Francs (non productrice d'intérêt) pour combler le retard de versement de la subvention municipale relative au paiement du salaire du poste de Directeur.

Fin 1983, la situation financière de l'association apparaît être saine, les dépenses du second trimestre ayant été volontairement réduites.

ANALYSE D'UNE SAISON DE SKI

Les activités sportives en montagne sont une des principales actions de la M.J.C., depuis fin 1982 et absorbent une partie importante du budget, dans ce secteur.

Il apparaît intéressant de voir, après les quelques remarques faites sur la fréquentation (page 17), le coût de chaque sortie de ski.

SEJOUR	DEPENSES	RECETTES	DEFICIT
NOEL	46 476,00	25 793,15	20 682,85 (a)
FEVRIER	53 269,47	37 370,00	15 899,47
PAQUES	50 091,50	37 727,30	12 364,20
WEEK-END	34 661,10	26 800,00	7 861,10
TOTAL	184 498,07	127 690,45	56 807,62

(a) pour 27 participants

A la lecture du tableau, on constate que le déficit global représente un tiers du coût. Quand on sait que ce sont, pour une bonne part, des skieurs extérieurs à la M.J.C. de Savigny (même s'ils acquittent la cotisation pour des problèmes d'assurance collective) on peut se demander s'il ne serait pas sage d'envisager une solution moins onéreuse pour l'association et profitant mieux aux habitants de la ville.

Certaines dépenses pourraient être réduites ou supprimées. Ainsi pour le séjour de février 1983, en plus du car de transport qui est resté sur place durant tout le séjour, une camionnette Trafic a été louée à la Société Hertz pour la même période, par le Directeur de la M.J.C. (coût : 4 141,47 F.)

COUT DES SPECTACLES

A titre d'exemple, on peut citer deux récents spectacles de café-théâtre : Jacques BERTIN (Juin 1983) et DOUBY (Fin 83)

Le premier attire entre 30 et 40 personnes pour une recette de 1 115 francs. Le prix du spectacle revient à 7 204,60 francs, ce qui solde l'opération par un déficit de 6 089,60 francs, soit un prix de revient de 203 francs pour 30 spectateurs payants, auquel on devrait ajouter les frais de personnels d'accueil et de régie, la consommation électrique, la publicité, la S.A.C.E.M., etc...

Le second, DOUBY, ne fait pas beaucoup mieux. Au cachet de 4 500 francs s'ajoutent les frais de la S.A.C.E.M. et de fonctionnement de la salle. Une soixantaine de personnes assistent à la soirée (prix moyen d'entrée : 30 francs, soit 25 francs pour les adhérents, 35 francs pour les autres spectateurs). Là encore, le déficit s'élève à plus de la moitié du budget initial

La publicité pour ces spectacles est-elle insuffisante ? le choix des artistes est-il hasardeux ? la salle François Rabelais a-t-elle vocation pour accueillir ce type de spectacle ? Autant de questions auxquelles les dirigeants de la M.J.C. doivent faire face pour améliorer les résultats.

Comme il a été indiqué précédemment, le cinéma ne

recueille pas non plus un franc succès. Ainsi, le 6 Mai 1983, une prestation effectuée par le ciné-club de Vanves a été facturée pour un montant de 2 150 francs (salaire 1 500 francs - déplacement 650 francs). Aucune recette n'apparaît en regard de cette animation.

C O N C L U S I O N

La M.J.C. de Savigny sur Orge a vingt ans et pourtant elle connaît depuis deux années, une crise de croissance à laquelle, d'ailleurs, ses responsables ne croyaient plus. En effet, l'absence d'un siège social accueillant, la maigre subvention annuelle de la Ville et la concurrence de l'O.M.C.J. avaient relégué l'association à un rôle limité.

L'affectation à la M.J.C. des locaux construits sans destination initiale par l'ancienne équipe municipale et l'augmentation des subventions de toutes sortes ont " donné des ailes " aux animateurs et principalement à l'ancien directeur, M. P. RODRIGUEZ qui s'est lancé dans une coûteuse politique de plein-air.

Bénéficiant d'une convention, particulièrement favorable, passée avec la ville, d'un bail pour la location et l'entretien des locaux et d'un contrat pour le financement d'une partie de son personnel, la M.J.C. ne devrait pas avoir de souci à se faire pour son avenir immédiat.

Toutefois il apparaît nécessaire que le Conseil d'administration applique une politique tarifaire et de cotisation rigoureuse, que la tenue de la comptabilité, la présentation des comptes et des bilans soient parfaites, incluant bien toutes

les recettes, notamment instituant une billetterie pour chaque manifestation, une comptabilité particulière pour la Cafet'club et une caisse pour les sorties d'espèces.

Il n'était pas possible de reprendre, dans cette étude, les documents comptables des dix dernières années, quand on sait que les archives de la M.J.C. sont pratiquement inexistantes (à titre informatif, le Président CHERON, malgré sa complète coopération, n'a pu retrouver les anciens statuts de l'association et a du rédiger un bref historique de la M.J.C.) (annexe 6)

La prise en compte du passé récent fait ressortir quelques situations paradoxales dans la vie de la M.J.C.

Ainsi, la Convention signée entre la Ville et l'association stipule que la M.J.C. est ouverte en permanence (Article Ier) - Ça n'est pas le cas (elle est fermée en Août) - et comment cela pourrait-il l'être quand on sait que le Directeur et les animateurs bénéficient de sept semaines de congés légaux, dans lesquelles ne sont pas incluses les semaines passées en stage de ski ou en camp de vacances au titre de la M.J.C.

Ainsi, dans la politique populaire de plein-air, développé par l'ancien Directeur, on peut s'étonner du choix du séjour de Pâques 1982 : la Suisse. Peut-on envisager sérieusement le ski familial et populaire à Evolène, quand on connaît le taux de change très défavorable du Franc suisse et la sortie de

devises que cela implique ?

D'ailleurs pour ce séjour regroupant 29 participants, on note la présence de 5 animateurs pour l'encadrement dont M. RODRIGUEZ.

Ainsi, afin d'obtenir des "résultats", M. RODRIGUEZ n'hésitait pas à ouvrir les activités de plein-air à des personnes extérieures à la commune. Si c'est vrai pour le ski, comme démontré précédemment, c'est également exact pour le week-end à Amsterdam où sur 50 participants, 22 personnes - au moins - n'habitaient pas à Savigny (annexe 7). Ainsi la ville de Savigny subventionnerait-elle les activités culturelles des villes voisines ?

Le Conseil d'administration ne devrait-il pas réorienter sa politique d'ouverture aux personnes extérieures à la commune ?

Enfin il appartient aux élus municipaux de définir, avec les responsables de la M.J.C., la place qu'ils entendent donner à celle-ci dans le cadre général des activités socio-culturelles pour les prochaines années.

Avec les récents atouts dont elle dispose, après avoir réorganisé sa gestion, planifié un programme culturel, conforté

les ateliers performants, corrigé les erreurs dues à un développement inattendu et rapide, la M.J.C. de Savigny sur Orge devrait, à court terme, augmenter son audience dans la ville et multiplier les actions d'animation et de promotion, au bénéfice principal des habitants de la commune.

ANNEXES

DESTINATAIRE

Monsieur le Secrétaire
Hôtel de Ville
9 rue de la Harpe

ANNEXE I

Objet : Taux Moyen 1983

Voie de SAVIGNY S. OYON
30 NOV. 1982

10/10/82
10/10/82

En novembre 1981, nous avons appelé un Taux Moyen 1982 pour le montant de 165.696 F, soit un salaire brut mensuel de 8.466,55 F.

Il s'avère que, compte-tenu du blocage des salaires, ce salaire brut moyen aurait dû être inférieur de l'ordre de - 200 F.

Cependant, compte-tenu du fait que l'embauche de directeurs nouveaux a été de 5 % inférieure à notre prévision, le salaire brut moyen réalisé sera à 5 ou 10 F près par mois identique à celui que nous avons prévu.

D'où, partant du salaire brut appelé 1982, soit 8.466,55 F
 nous prévoyons 8,1 % d'augmentation Fonction Publique
 et 3,8 % d'augmentation due à l'avancement
 du personnel prévu par la convention collective, cette
 incidence pouvant être plus ou moins minuscule selon le
 nombre de directeurs nouveaux embauchés,
 d'où salaire brut moyen 1983 9.475,00 F

A ce salaire brut moyen s'ajoutent les charges patronales diverses et les frais de gestion, soit :

- Charges sociales employeurs 40,63 %
- Taxe sur les salaires 9,31 %
- Charges parafiscales et fonds social
 et de formation 5,75 %
- Fonds de réserves et frais financiers 3,46 %
- Frais de gestion 7,77 %

soit un total de charges de 66,92 % ou 6.341,00 F
 un TAUX MOYEN MENSUEL de 15.816,00 F
 un TAUX MOYEN ANNUEL de 189.792,00 F
 soit une évolution totale de + 14,5 %.

Vous trouverez ci-après, d'une part, les éléments sur le Taux Moyen 82 et, d'autre part, sur le Taux Moyen 83.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Président de la F.R.M.J.C.

FRANC

FEDERATION REGIONALE
DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
MAISONS POUR TOUS
DE LA REGION PARISIENNE

DOIT

PAYÉ LE 24 Mars 1983
MANDAT N° 1045

Mairie de Montreuil
100 Avenue de la République
93100 MONTREUIL SUR OISE

Paris, le 16 décembre 1982
1982/1045 22 205

DATE
NOS REF

MEMOIRE

322
945
28
642

Participation au financement du poste de Directeur de la Maison des Jeunes et
de la Culture de MONTREUIL SUR OISE

pour l'année 1983

soit

Total des fonds de concours dus

100 732,00 Frs.

Je soussigné, certifie sincère et véritable le présent mémoire arrêté à la somme
de francs : CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT DOUZE.

TVA = (2)

Le Président :

Service culture et sports

[Signature]

[Signature]

BPPB 0134054

Dans une ville-dortoir où il est difficile de faire sortir les gens de leur domicile, non seulement le cinéma mais aussi le théâtre donné par des amateurs, les spectacles de chanson ou de poésie ne faisant pas appel à des vedettes connues et qui étaient organisés par la M.J.C. ne pouvaient attirer qu'un nombre très limité de spectateurs.

Dans ces conditions, consciente des possibilités réduites d'activités qu'elle pouvait offrir, la collecte des cotisations n'était pas, rue des Genêts, un objectif auquel la M.J.C. s'est intéressé. C'est ce qui explique le nombre limité d'adhérents à jour de leur cotisation :

- en 1976 , environ 80
- en 1977, - 114 ; en 1978 : 40 , en 1979 : 45
- en 1980 , - 53 , en 1981 : 69 , en 1982 : 249

Le développement très important des activités de la M.J.C. et du nombre de ses adhérents depuis sa récente implantation dans la Grande Rue prouvent qu'une association dynamique dotée des moyens indispensables peut répondre aux besoins d'une partie importante de la population de la Ville.

Des perspectives et des projets existent pour développer encore ces activités et la diffusion culturelle.

NOMS PRENOMS DATE DE NAISSANCE	ADRESSES TEL.	QU.	ARRHES mode de règlement signature du permanent	SOLDES règlement date permanent	MATERIEL SKI (3DF) Idem	ADHESIONS M.J.P. Idem	REMARQUES
EVILLERS		2	chèque 2780 29.1.83		PAYE 29.1.83	PAYE 29.1.83	suppl. FOF
LISTE D'ATTENTE	XXXXXXXXXX	XXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
LENDRE	XXXXXXXXXX	XXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
65/5768/89163259	XXXXXXXXXX	XXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX
DUPUIS XXXXXXXXXX	936 39 50 111 Bd A. Buisson	3	HOOF CH	9-20 F CH 183 la 1/45	HOOF CH	HOOF CH	HOOF CH + FOF collant M/100 F/100 996/100
DUPUIS N. Nave 20000		3	HOOF CH	la 1/45 1/5-20	HOOF CH	HOOF CH	
Lave	invitée par Ph. Rodriguez						

RAPPORT FINANCIER

La présentation de la gestion de la M.J.C s'est modifiée à compter du 1er janvier 1981. Nous avons mis en place un système comptable permettant à chaque administrateur et adhérent de participer à la gestion de notre association (balance mensuelle affichée au secrétariat).

Aujourd'hui, fin avril 1981 nous souhaitons vous présenter des situations financières sur deux ans : 79/80 et 80/81.

Les références des coûts réels des différents secteurs d'investissement permettent :

- a) de constater si réellement nous avons maintenu choix des activités mise en application
- b) élaborer une programmation des activités 81/82 avec un cadre de référence concernant les moyens financiers.

COMPTABILITE 1980

Le Trésorier du Conseil d'Administration de la M.J.C a présenté pour raisons professionnelles sa démission lors du Conseil d'Administration du jeudi 2 avril 81.

La comptabilité de la M.J.C en 1980 fut transcrite sur un Journal

Ont pouvoir sur les comptes :

Caisse d'Epargne et

C.C.P.

Le Président

Le Vice-Président

Le Trésorier.

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES
DES ANNEES 1977 à 1980
ET RESUME DES ACTIVITES
DE 1977 à 1980

En 1977, 1978, 1979, la subvention municipale (15.000 F) a été encaissée au cours du dernier trimestre.

Il en est de même en 1980, mais le montant encaissé le 19 septembre (100.000 F) comprend à la fois la subvention de fonctionnement et la couverture du poste de Directeur créé au 1er septembre. En effet ces deux dépenses ont été portées par erreur sur une même ligne au budget municipal.

ACTIVITES DE 1977

Celles-ci ont tourné principalement autour du groupe Folk "LA CAGUILLE" qui réunissait une quinzaine de musiciens et de danseurs.

Ceux-ci ont animé leurs ateliers toute l'année. Ils ont organisé à la M.J.C. et parfois à la Salle des Fêtes une dizaine de concerts suivis de bals avec la participation soit de groupes des environs, soit de groupes très connus (Pichtogorne, Radicelle, Bayou Sauvage, Cargo, Aristide Padygros) et qui ont réuni, à chaque fois, de 100 à 150 participants, ce qui a souvent permis de pratiquement autofinancer les soirées.

Ils ont fait quelques animations en milieu scolaire. Enfin ils ont participé activement à des manifestations organisées, en dehors de Savigny, dans le cadre d'Essonne-Folk qui fédère les activités Folk du département, ainsi qu'à la fête de Grandvaux.

Quelques ateliers ont fonctionné: la sérigraphie, la photo, la varappe, le cinéma amateur.

Ce dernier atelier s'est élargi pour réaliser au début de 1977 un film super 8 intitulé "SAVIGNY-CLIMAT" traitant des problèmes de la vie locale. Ce film a été élaboré à l'occasion des élections municipales de 1977 et il a servi de support pour des discussions et des rencontres auxquelles ont participé les représentants des deux listes de candidats.

Enfin la M.J.C. a organisé :

- avec les 3 CLOUS, des représentations théâtrales,
- un concert poésie et chanson avec le chanteur DELFIOL,
- et une rencontre amicale poésie et musique largement ouverte autour d'un méchoui.

.../

PARTICIPANTS AU WEEK-END D'AMSTERDAM

NOM	Date de naissance	ADRESSE	Tél.
BALMONT François		37 Av. Ch. de Gaulle 91380 CHILLY MAZARIN	448.73.85
BENTAYOU Elisabeth	11.12.40	3 rue Rameau 91380 CHILLY MAZARIN	909.60.59
BENTAYOU Josselin	25.04.77	" " " " " "	" "
BOIJAUD Georgette	30.12.39	16 rue des Prés st Martin 91600 SAVIGNY	996.85.41
BOIJAUD Jean-José	16.07.40	" " " " " "	" "
BOIJAUD Agnès	28.07.61	" " " " " "	" "
BOIJAUD Florence	27.06.65	" " " " " "	" "
BOURSEAU			
CADRECHA Sylvie	04.09.46	7 Rés. Grand Val 91600 SAVIGNY	996.56.61
CALLOCH Sylvie	06.08.59	1 Allée Maurice Ravel 94400 VITRY	
CAZAUX Jean-François		1 rue Nouvelle 91600 SAVIGNY	
CLOISON Danielle	02.12.59	1 rue Anne Franck 91700 STE GENEVIEVE	015.50.92
COLUCCI Valérie	05.06.59	15 Rue Deschamps Cobilly 94700 MAISONS ALFORT	
COMMUN Evelyne	12.02.60	23, rue Honoré Schier 93600 AULNAY/BOIS	866.32.26
COURCIER Myriam	20.09.61	14 rue du Bel Ebat 91460 MARCOUSSIS	901.43.19
CRAMAILLE Renée	11.04.44	18 rue de l'Ellipse 91350 GRIGNY	944.49.94
CRAMAILLE Jean	18.08.43	" " " " " "	" "
DINAULT Evelyne	05.03.60	64 rue Francis Crino 93600 AULNAY/BOIS	
DRUGEON Isabelle		33 Av. du 8 Mai 1945 77130 VARENNES/SEINE	
DUPUIS Josyne	21.01.32	111 Bd A. Briand 91600 SAVIGNY	
FABRE Paulette	27.06.30	15, rue Mireille 91600 SAVIGNY	
FILHOL André	09.02.12	1 rue Georges Fournier 91200 ATHIS MONS	938.36.23
FILHOL Denise	03.04.26	" " " " " "	" "
GUERRIER Hervé		3 rue de la Passerelle 91380 CHILLY	909.89.98
JULLIAN Patrick	30.09.46	9 rue Pierre Curie 91390 MORSANG/ORGE	904.73.53
MARTIN Lisa	60 ans	20 rue Michelet 91600 SAVIGNY	996.61.99
MARTIN Hervé			
MAUSSANG Odile	19.05.42	10 Av. de la Résistance 91600 SAVIGNY	996.18.77
MAUSSANG Raoul	10.11.34	" " " " " "	" "
MULE Sauveur	26.05.59	8 rue Claude Monet 91600 SAVIGNY	944.16.75
MUSE Léon FRANCISCA		36 rue Marc Sangnier 91600 SAVIGNY	345.86.70
NETO José		" " " " " "	" "
PAUNET Louis	14.02.30	38 rue de la Belle Gabrielle 91600 SAVIGNY	905.39.88
PAUNET Madeleine	01.07.33	" " " " " "	" "
PAUNET Hervé	23.10.68	" " " " " "	" "
PELLISSIER Julien		37 Av. Ch. de Gaulle 91380 CHILLY MAZARIN	448.73.85
SAU Thérèse	03.03.35	82 Av. Jean Jaurès 91550 PARAY VIEIL. POSTE	938.64.38
SAU Brigitte	08.02.58	" " " " " "	" "
SECIET Ginette	27.03.46	3 rue Pierre Curie 91390 MORSANG/ORGE	904.61.84
SERGEANT Yves	21.06.46	33 Av. Belles Fontaines 91600 SAVIGNY	996.26.02
SERGEANT Colette	05.04.49	" " " " " "	" "
SIBOT Thierry	24.07.60	4 rue Maurice Utrillo 91600 SAVIGNY	996.75.84
SINOQUET Laurence	05.03.61	49 rue des Alouettes 91600 SAVIGNY	944.67.47
SONLHAG Christine		15 Av. Minerve 91170 VIRY CHATILLON	944.38.84
TOMASINI Richard			
VALLÉE Claudine	14.12.45	5 Allée Ingres 91600 SAVIGNY	905.36.13
VEDEL Chantal			
VORMS Laurence		3 rue Pierre Curie 91390 MORSANG/ORGE	904.73.58
ZEMMOUR Jules			
ZEMMOUR Patricia			